

N° 21. Le sai de grainne.

Il y avait, une fois, des paysans qui faisaient (à) moulin leurs fourrées es Moulins de Louby. Ils faisaient (à) porter le sai de blé ou d'orge par un mulet qu'un valetot accueillait devant lui, en claquant (d')avec son fouet comme le charretier de la scierie. Le sai de grainne (c) était « por » (= posé) de travers sur les reins de la pauvre bête; la grainne (= le grain) se tenait d'un côté du sai et une grosse pierre tenait le balun de l'autre.

Est-ce (qu') ce valetot ne révisait pas une fois d'embruer la pierre dans le sai de fourrée? Mes fois, c'est bon. Une moitié de la grainne colé en un bout de sai et l'autre moitié en l'autre bout, de façon

N° 22. Le sac de grain.

Il y avait, une fois, des paysans qui faisaient (à) moulin leurs fourrées aux Moulins de Louby. Ils faisaient (à) porter le sac de blé ou d'orge par un mulet qu'un valetot « accueillait » (= charmait) devant lui, en claquant (d')avec son fouet comme le charretier de la scierie. Le sac de grain (c) était « por » (= posé) de travers sur les reins de la pauvre bête; la grainne (= le grain) se tenait d'un côté du sac et une grosse pierre tenait le balun de l'autre.

Est-ce (qu') ce valetot (= étourdi) de valetot n'oubliait pas une fois d'introduire la pierre dans le sac de fourrée? Mes fois, c'est bon. Une moitié du grain colé à un bout du sac et l'autre moitié à l'autre bout,

1) Sac: fourrée, fournie, vaumgne, grain. (de façon) 2) por, posé, adj. ou attr.; por, posé, part. passé. 3) Por: pie. r. 4) Sac: paître, partie.

qu'il se tenait des fins mieux aimait que chus le dō di mulet. « Dainne! Dainne! que crie le valetot en son maître, « venez voir ravouctie s'il n'y en a pas pour pas s'émoullie »! »

Le valetot prenait le tour à dainne qu'il craignait que le sai s'était décroché, qu'il coulait ou bien que le mulet avait glissé et s'était craclé en route une tchambre. Et s'émoullie tout épaissie pour ce qu'il y avait. « Ravouctie, voulez, dainne », que dit le valetot, « i' ai révisé de bête la pierre en un bout de sai et colé en l'autre bout de se tenir de saisi la chus ma bête ».

Le maître ravouctie bien sûr le sai, vire à dit, tour à mulet et puis chevêche la tête en disant: « Et

qu'il se tenait des fins mieux aimait (= fin) sur le dos du mulet. « Patron! Patron! que cria le valetot à son maître, « venez voir regardez s'il n'y en a pas assez pour s'émoullie »! (= pour être soucieux)

Le valetot prit le tour au maître qui a cru que le sac s'était décroché, qu'il coulait ou bien que le mulet avait glissé et s'était peut-être rompu une jambe. Il s'émoullie (= s'en vint) tout effrayé (= apeuré) pour voir ce qu'il y avait. « Regardez voir (= donc) maître », que lui dit le valetot, « j'ai oublié de mettre la pierre à un bout du sac et cela ne l'empêche pas de se tenir de saisi lui (= tout seul) sur ma bête ».

Le maître regarda bien, souleva le sac, vire à dit, tour à mulet et puis chevêche la tête en disant: « Et

1) Sac: d'aidroit, convenablement. 2) Sac: révisé. 3) était percé, et faisait s'écouler le grain. 4) Sac: s'avait, s'avait. 5) Sac: révisé. (de façon)

il y eût chèrement de la dévotion par là-dedans, sans cela le sac aurait (= serait) déjà tombé (= chu). Ce n'est pas pour rien que la Mariann des Genévriers se pressa si tôt devant ses Moulins. Elle n'est pas toujours si matinale... Mon père-grand-père mettait déjà une pierre à un bout du sac, mon grand-père et (puis) mon père l'ont toujours fait, dépêche-toi donc de lui d'y en retourner tout comptant, (= immédiatement) sans cela tu auras à faire à moi».

Tardie, le valetot fit ce qu'on lui commandait, il fit (à) glisser (= couler) tout (= la) graine d'un côté, mit une grosse pierre de l'autre et puis si le sac ne fut pas mieux assujéti que devant, il ne le fut pas plus mal.

Si l'on voulait bien regarder dans sa maison et chez les voisins, on en trouverait bien des pierres qu'on

1) Vers; embuer, embuer, rembruer, intro- (sorte pour rien, duper, fourner, engouffrer. 2) qu'avant, qu'après. 3) inutilement.

N° 32. L'héritance.

Il y avait, une fois, à Môtie, un pauvre homme qui était demeuré veuf (d') avec trois jeunes boucles. Quand s'ôt qu'il venait à mourir il ne laissa pour héritance, en ses enfants, qu'un pou, un vouldin et peus in groméchi de fêlé d'étope, qu'ils se partaient-djennent. Les djäbrennent de s'en aller par les vells de lui, échution de sa sens, po tieuri groméchi d'avis yôte héritance. Devant de se vrier le dës, en lui crocujit des vries, es conveniement de se retrouver en lui même taitché, dans un an et peus in djoué.

Le plus veie arrivé in soi, à sorcille moussaint, vers le châte des Gommètres, en la Montagne des Bois. Et caqui en la grand'pouette et peus demuindé se

N° 33. L'héritage.

Il y avait, une fois, à Mautier, un pauvre homme qui était demeuré veuf (d') avec trois jeunes garçons. Quand (c'est qu') il vint à mourir il ne laissa pour héritage, à ses enfants, qu'un coq, une faucille et puis un peloton de fil d'étope, qu'ils se partageaient. Ils décidèrent de s'en aller par les lieux habités éloignés, chacun de son côté, pour chercher fortune (d') avec leur héritage. Devant (= avant) de se vrier (= tourner) le dës, à la choisie des vries (= chemins) ils convinrent de se retrouver à la même place, dans un an et (puis) un jour.

Le plus veie (= l'aîné) arriva un soir, au seul couchant, vers le château des Gommètres, à la Montagne des Bois. Il frappa à la grand'porte et puis demanda si 1) héritage est, en protois, du genre féminin. 2) se proposèrent, projetèrent, décidèrent. 3) Car. Issue, lieu, place, filau, endroit. L'ancien nom des Franches-Montagnes.

des fois le chuis n'aurait pu faite d'in prou? - In prou! Qu'est-ce c'est? - C'est ci be' grès l'ôje-ci.
 - C'est enme bell' bête mais en quib' iat - c'est qu'e' s'ie?
 - Et bin, tas les matins il annonce le yevê di so-
 r'olle et puis e' se ne trompe djemais.²⁾ Nôz ne savons
 djemais t'iaind ç'at qu'e' fait d'jour emme ces b'os e'
 grès, ç'it'ôje qu'e'enne ch' belle ciêtre veut crabin
 faire l'affaire de notre chie, i vâs veux moenne vâs
 lu, e' s'etchiade en lai roue di fue,⁴⁾ d'avis le ch'rasse.
 «Voli co qu'i tyie d'as longtemps», que diêt le chie,
 t'iaind ç'at qu'en yon alre dit que l'ôje vâs
 révoillait en lai futuatte di djoué. Ch'bin veux-te
 de ton prou? - Vingt lous d'or. - Demoère-ci enme
 s'enaine de temps et puis se ton ôje moenne bin son

peut-ête (= par hasard) le seigneur n'aurait pas fait
 (= bégain) d'un coq? - Un coq! Qu'est-ce (que) c'est?
 - C'est ce beau grès - l'oiseau-ci. - C'est une belle bête
 mais à quoi est-ce qu'il sert? - Et bin, tous les ma-
 tins il annonce le lever du soleil et puis il ne se
 trompe jamais. - Nous ne savons jamais quand il
 fait jour «emmi» ces bois ç'pais, cet oiseau qui a une
 si belle crête veut peut-ête (= je crois bien) faire l'affaire
 de notre seigneur, je vous veux mener vers lui, il se
 chauffe à la robe du feu, (il) avec la «sirene».
 «Voli ce que je cherche depuis (= dis) longtemps», que
 diêt le seigneur, quand (c'est qu') on lui a eu dit que
 l'oiseau ç'ous révoillait à la «piquette» (= pointe) du
 jour. «Combrin veux-te de ton coq? - Vingt lous d'
 or. Demeure ici une semaine de temps et puis si ton

1) S'ie: n'aurait pu. 2) S'ie: i se ne sol, bisque même bien son
 djemais dedans, il ne se faut jamais dedans, il ne se trompe jamais
 3) S'ie: à mort de, au milieu de. 4) S'ie: en l'air de fue, à l'air du
 feu. 5) prou: qu'en yon, qu'on lui a. 6) pratique.

moti de réveille-matin, t'auras tes lous d'or
 et i te veux lâcher allé». Faut dit, faut fait...

Le second des garçons éprouve de vendre son
 saucille par le fond di Val. Il en demandait
 vingt lous d'or et puis en ne y'en remonjait
 que vingt sôs. Çy i'en des places qu'il était
 traité d'innocent et qu'ent on annoirait le schin
 de vâdjé de contre lui. Çe ne décourageait pas tout
 autant et puis tirait avant. Il arriva un jour,
 qu'il faisait un chaleur étouffante, «emmi» une
 fin⁸⁾ où une troupe de moissonneurs et de mois-
 neurs suaiant les grâmes gouttes en fauchant du blé mûr
 (d') avec des cordaux de bois. Ça le surprit grande-
 ment et puis il leur dit: «Vous se» (= vous donnez
 (= baillez) bien du mal pour

métier de réveille-matin, tu auras tes lous d'or et
 je te veux lâcher aller». (= partir) Faut dit, faut fait.
 Le second des garçons éprouve (= tenta) de vendre
 sa faucille par le fond du Val. Il en demandait vingt
 lous d'or et puis on ne lui en offrait que vingt
 sôs. Il y a à des places qu'il était traité d'innocent
 (de) esprit et qu'on excitait le chien de garde
 (de) contre lui. Il ne (= ne se) décourageait pas pour
 tout autant et puis tirait avant. Il arriva un jour,
 qu'il faisait un chaleur étouffante, «emmi» une
 fin⁸⁾ où une troupe de moissonneurs et de mois-
 neurs suaiant les grâmes gouttes en fauchant du blé mûr
 (d') avec des cordaux de bois. Ça le surprit grande-
 ment et puis il leur dit: «Vous se» (= vous donnez
 (= baillez) bien du mal pour

1) faucille est en p. du genre f. 2) du Val Terbi. 3) En certains lieux
 il était. 4) S'ie: de d'ajidje, de vâdjé. (Le. Brin) 5) Pron.: e. 6)
 continue sa route. 7) Pron.: el. 8) «fortage», prairie. 9) S'ie: en oche, en
 cos.

Comme que lai neit avrait tchoj, es le serement
ai couché chus in yel de moue. Co que tait l'ouye
ne se s'aveuche po. Il l'attaché ~~l'ouye~~ en son grâs
l'atchville. Mais, emme lai neit, lai veij femme
veniet yi pour l'ouye po en boté enne atre, en lai
priaie, qu ne ferait que des ues ai crautche. Quand
que le boude s'en baill' en vâdj, e veniet moenne
l'ardgi dains le bracu. Le veij, qu ne savait pu
que lai femme avrait volé lai bonne ouye, diét
à boude: « C'est dichu yun de ces larrons de renards
que t'e pris ton ouye, mais voici in soueta que
vât son poissant d'oue. Toi les coqs que te yi com-
manderis! « Fais ton devoir! » e vult bin soueten
lai dgeus vou bin lai bête que te yi môtreres. To

Comme (que) la nuit avait chu, ils le firent (à)
coucher sur un lit de moue. Pour qu'il ne se s'ave-
che pas, il l'attacha à son gros orteil. (gros-l'o.) Mais,
« emme » la nuit, la brulle femme vint lui prendre
l'oe pour en mettre une autre, à sa place, qui ne fai-
sait que des œufs à coquille. Quand (que) le garçon
s'en bailla en garde, il vint mener l'orge dans la ca-
hute. Le veij, qui ne savait pas que sa femme avait
volé la bonne vie, dit au garçon: « C'est du sûr
(= sûrement) un de ces larrons de renards qui t'a
pris ton vie, mais voici un gourdin qui vaut son
péant d'or. Toi les coups que tu lui commande-
ras: « Fais ton devoir! » il veut bien « gourdiner »
(= frapper) la personne ou la bête que tu lui montres.

1) Prononcez: ferin. n. 2) petit garde, remarque, com. 3) Pour
tata. 3) 846: faire di boucar, tempêter, grandes, faire du
tapage. 4) 847: un, un, un. 5) 848: « Fais co qui t'es ai
(faire) ».

le faire ai râté te n'auris qu de crie: « Souetat, revins
ci »!

Le boude s'était bin misé qu lai femme di l'
ouye, qu ne revenait p¹ di tot, yi avrait tchoin-
dgi son ouye, e lai môtie ~~en~~ souetat en yel tchoi-
schiant: « Fais ton devoir! » En n'at pu di dire qu
lai larronne se déprâdj de rebuilli à boude l'
ouye es ues d'oue po qu e crautche: « Souetat, revins
ci »!

Un an et in djorie après lai mort de yote père,
les trois boules se retrouvèrent en lai croisée des
vies. E y avrait bell' couene en vâlat qu les deux
pus vâjes avint elardgi yâs lousis mains le tchi-
ni, d'aillo l'ouye et le souetat, tait p¹ou retche po les trois.

le faire à (arrêter) (cens) tu m'auras, qu de crie:
« Gourdin, reviens ci »! (= ici)

Le garçon s'était bin misé qu la femme du
vent, qui ne « revenait » pas du tout, lui avait
(e)changé son vie, il la montra au gourdin en lui
chuchotant: « Fais ton devoir! » Il n'est pas de dire
que la larronne se déprêcha de rebuiller au garçon
l'oe aux œufs d'or pour qu'il crie: « Gourdin, re-
viens ici »!

Un an et un jors après la mort de leur père, les
trois fils se retrouvèrent à la croisée des vies (= che-
min). Il y avait bell' (e)corne à petit veau qu les
deux plus vâjes (les deux aînés) avaient « éléggi »
(= dirigé) leurs lousis mains le cadet, (d) avec l'oe et le
gourdin, tait assez riche pour les trois.

1) si tu t'as, à quitter - ai priaque, à cens, p¹ou râté, pour le
« râté » (arrêter) 2) qui ne flattrait pas. 3) Pron.: yote. 4) Inutile
de dire, point n'est besoin de dire. 5) ... couene ... 1) ita belli l'ouye.

N° 33. Lai tchapielle de Montvrai.

Il y avait dans le temps, un chie de Montvrai qui s'en alla « battre »¹ bien loin, d'avis les Sarrasins. Et en tunc tant, d'avis son cope-tchox², que les autres ne tiurint vu n'attendaient que le moment de le trave dans un car³ pour lui faire ai pèss le goût de pain. Cichetot qu'ils reconnéchint ses « marques »⁴ chus l'ectomac⁵ d'un soudait, les Sarrasins semblerunt tus en lai fois chus lu mains et en reitchapait aidé de lai taint qu'il était si eman in tchevireu et puis foue eman in lue.⁶
 Enu fois qu'il en avait tot enu cène⁷ à di toue⁸ de lu et qu'il enmençait de veni cialé⁹, e fessit q'te

N° 33. La chapelle de Monterrie.

Il y avait, dans le temps, un seigneur de Montvrai qui s'en alla « battre », bien loin, (d') avec les Sarrasins. Il en tua tant, (d') avec son coupe-chou, que les autres ne cherchaient ou n'attendaient que le moment de trouver dans un coin pour lui faire (à) pèss le goût du pain. Aussitôt qu'ils reconnaissaient ses « marques » sur l'ectomac d'un soldat, les Sarrasins fongaient tous à la fois sur lui mais il en reitchapait toujours (de la) tant (qu') il était vif comme un chevreuil et puis fort comme un bœuf.

Une fois qu'il en avait tout une cerne au du toue de lui et qu'il commençait de veni faible, il fit.
 1) comberette, querroy. 2) Har.: une fois, une fois, cette aidon, alors, autrefois, jadis. 3) sabbre. 4) coin, angle lieu retiré. 5) marques de famille, armures. 6) l'ectomac, la poitrine. 7) cène. 8) autours. 9) de faiblir. Har.: de mialli.

propuie en lai Nôte. Dame des Ermites: « Bonne Vierge Marie, si en reitchappe de ci cōp, i vōs promats de vōs bâti enu tchapielle enon lai grōse roitchu de lai Combe »¹. Coman qu'e voyet, lin moment après, qu'il avait chièrement le dedōs² e proméchet encoi que, s'e s'en tirait encoi ci cōp-ci, il aïdrat tos les ans, le djoue de lai fete³ de son patron, faire ai dgenouffons, en allant et en reveniaint, le viadit⁴ dās son tchète djun. que en lai tchapielle, en teniaint lai croix d'enu main et son cope-tchox⁵ de l'autre.

Il se sentit aussitôt après lai fouche à diable⁶ et les têtes des Sarrasins tchoyint eman grale et boîint avia enu grêche⁷ eman des boles de

prière à la Nôte. Dame des Ermites: « Bonne Vierge Marie, si j'en reichappe de ce coup, je vous promets de vous bâtir une chapelle enon la grande roche de la Combe ». Comme (qu') il vit, un moment après, qu'il aurait sûrement le dessous, il promit encore que, s'il s'en tirait encore ce coup-ci, il irait tous les ans, le jour de sa fête, faire à genoux en allant et en revenant, le voyage depuis (= dēs) son château jusqu'à la chapelle, en tenant la croix d'une main et son coupe-chou de l'autre.

Il se sentit aussitôt après la force au diable et les têtes des Sarrasins tombaient (= choyaient) comme grêle et roulaient (= boulaient) avia une « grêche » comme des boules de

1) Har.: hâte, haute, graind, grande. 2) Combe et fermes de la c. 3) Ocurt. 4) qu'il serait pèssé, qu'il succomberait. 5) s'il se tirait encoi d'ici. 6) Har.: le djoue de sa fête. 7) pèssinage, voyage. 8) Har.: sa lance, sa lue, sa pèss, sa fuque. 9) un force prodigieuse. 1) rampe, pente rapide, montée, etc.

grèves. Et s'en tira encor une fois et, comme que les
brigands qui demourant s'en rallèrent d'as
l'avoué qui'ils étint veni; le chie de Montvrai é
sireu la tchaine de revoue son tchéto-foue.

Et fesi ai bâti enue belle tchapelie, enson lai
roiche, qui'avait douze ciutches dains son ciu-
tchelat. Tous les ans, le joué de lai fête de son pa-
tron, i ne manqui pl, djunque en l'annie de sai
moue (i venit quasi ad cent ans) de s'y trienni
ai agenouyon, eman qu'i l'avait promis en lai
Notre-Dame des Ermites.

Et y e' bin des veies d'gens qui'aint encor vu
eman douze roies de tcharrue que les d'genouyon
di chie avint creuys, d'as son tchéto en lai tchapelie

quille. Il s'en tira encor une fois et, comme (qu) les
brigands qui' restaint (= demourant), s'en retournerent
= rallèrent depuis là où (qu) ils étaient venus le sire de
Montvrai a eu la chance de revoir son château-fort.

Il fit (à) bâti une belle chapelle, enson la roiche,
qui'avait deux cloches dans son clocheton. Tous les
ans, le jour de la fête de son « patron », il ne man-
qua pas, jusqu'à l'annie de sa mort (il vint pres-
que la cent ans) de s'y traîner à genoux comme (qu)
il l'avait promis à la Notre-Dame des Ermites.

Il y a bien des vieillards (= des vieux) qui ont encor
vu comme deux raies de charrue que les genoux du
seigneur avaient creuys, depuis son château à la

chapelle
1) Par: brigands, brigands. 2) Le château de Montvrai, dans
les communes d'Ocourt, était effectivement un château-fort. 3) fête
patronymique. 4) Il atteignit presque l'âge de cent ans. 5) Il y a bien
des vieillards 6) deux sillons de charrue.

Table des matières.

N°1.	Lai raitatte, (Le sourcil)	p. 1.
N°2.	Les tchivres d'Ocourt, (Les chèvres d'Ocourt)	p. 11.
N°3.	Le létan. (Le porcelet)	p. 17.
N°4.	L'aimprimiere, (La prendiante)	p. 31.
N°5.	Lai Combe is Féis, (La Combe aux Féis)	p. 42.
N°6.	Le Huchens, (Le Huchens)	p. 51.
N°7.	Lai Dame de Montvrai, (La Dame de Montvrai)	p. 55.
N°8.	Le meunier, (Le meunier)	p. 62.
N°9.	Le dousta, (Le lutin)	p. 70.
N°10.	Le Noi-poue, (Le porc noir)	p. 75.
N°11.	L'âme en prison, (L'âme en prison)	p. 83.
N°12.	Lai Marie Lusine, (La Marie Lusine)	p. 91.
N°13.	Lai Raizure, (La Raizure)	p. 95.
N°14.	Cette qui le diable e' rapiti.	p. 112.
N°15.	Les trois rembrassins, (Les trois embrassades)	p. 118.
N°16.	Les Gravalons, (Les Gravalons)	p. 122.
N°17.	Le Pulletie, (Le Pulletie, le Trillent)	p. 126.
N°18.	Les Maigins, (Les étourdis ambulants)	p. 132.
N°19.	L'âme de Caqueleinnie, (L'âme du « Ca-quelinnie »)	p. 137.
N°20.	Le Tienchet et Lai Tienchette.	p. 148.
N°21.	L'aimprimiere, (L'aimprimiere)	p. 155.
N°22.	Lai Meunier, (Le Meunier)	p. 159.
N°23.	Cette qui'avait moi à tiffere.	p. 162.
N°24.	Le Penicennier, (Le Penicennier)	p. 165.
N°25.	Lai Noire-Moue, (La Noire-Mort)	p. 177.
N°26.	Le Creignon de pommattes, (Le creignon de pommattes)	p. 180.
N°27.	Les Pannattes, (Les Pannattes)	p. 187.
N°28.	Les deux bardsis, (Les deux berges)	p. 189.
N°29.	Lai roiche qui pleure, (La roiche qui pleure)	p. 202.

- N° 30. Jiggin l'énonceint. (Jum l'innocent) p. 205.
 N° 31. Le poi de grainne. (Le sac de grain) p. 208.
 N° 32. L'herbaince. (L'héritage) p. 221.
 N° 33. Laitchaipelle de Montreuil. (La chupelle de Montreuil) p. 228.

Contes fantastiques et légendes du Jura bernois
 (recueillis par J. Surdez et contés en patois des Clos-du-Doubs)

Des 33 récits qui suivent, 14 sont des récits fantastiques, soit les N° 1, 2, 3, 4, 8, 13, 14, 19, 20, 24, 26, 28, 30 et 32, 18 des légendes, soit les N° 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 27, 29 et 33, et 1, le N° 31, un récit facétieux, c'est-à-dire une de ces histoires burlesques que la malice populaire attribue à certaines localités.

Les «fôles», connues aussi, suivant les régions, sous le nom de «fôles, triôles, recontes» sont équivalentes des contes fantastiques auxquels le bon La Fontaine prenait un plaisir extrême et dont des- tinées, avant tout, à égarer les auditeurs. Les conteurs savent fort bien faire la différence entre les différents genres et ne donnant jamais le nom de «fôles» à des légendes ou à des récits farces.

Les contes et légendes qu'on va lire m'ont été contés par ma mère, Marie Surdez-Chappuis, née à Undervelier, mes aïeuls maternels, Pierre Chappuis, né à Mervelier, Josephine Chappuis-Tou-noux, née à Montarandon, en Franche-Comté, Cé-lestine Chaulat, née à Ocourt, Armand Willémier, né à Epauvillers et Anna Jankel-Beuret, née à

Soubey. Les versions que je publie sont celles que j'aurais moi-même, en patois des Clos-du-Doubs. Il va de soi que ces contes écrits n'ont plus qu'une infime partie de ce qu'ils renferment d'attachant, de charme et de gaieté car c'est surtout ici que le ton fait la chanson.

Si nous les reproduisons, c'est pour placer dans leur milieu naturel, la phrase, les qui fait partie elle-même d'un tout plus grand, les mots patois qui, alignés dans un glossaire, rappellent les co- lectibles épinglés d'une collection de musée. C'est pour conserver à nos après-venants l'archaïque langage, qui fit durant des siècles les délices de nos pères et dans lequel nos aïeuls se jurèrent encore un amour éternel, le savoureux patois où l'on trouve des trésors dont la richesse et l'originalité sont étonnantes. Dans ces contes et ces légendes nous retrouvons nos aïeux dans leur plénitude avec leurs désirs, leurs besoins, leurs joies et leurs peines et leur caustique ma- lice. Outre la richesse du vocabulaire et des pittores- ques locutions nous y trouvons de curieux traits de mœurs, la survivance d'archaïques coutumes et nous nous y retrouvons nous-mêmes.

Berne, le 18 août 1942.

Julien Surdez